

Agence lozérienne de mobilité

Le PETR Sud Lozère est un territoire rural de moyenne montagne sous aucune influence urbaine directe, classé ZRR et composé de 3 massifs. Sa population est de 11878 habitants pour une surface totale de 1 478 km², soit une densité de moyenne de 8 hab./km². L'absence de services de mobilité (bus, train, TAD, etc) rend les habitants otages de leur territoire lorsqu'ils n'ont plus accès à la voiture.



Le projet

Le PETR coordonne l'expérimentation de **la mise à disposition de vélos à assistance électrique** dans ses centre-bourgs. Afin de créer une dynamique autour du vélo comme mode de déplacement quotidien, l'ALM s'est associé au PETR pour monter une **vélo-école itinérante** : cours d'apprentissage, initiation au VAE, initiation mécanique pour le grand public. D'autres actions sont également menées :

- ✓ accompagnement et étude, animation pour les collectivités ;
- ✓ ateliers mécanique, location longue durée et animation pour les employeurs ;
- ✓ mise à disposition solidaire de vélos pour les plus précaires.

Ce dispositif est une boîte à outils facilitant l'animation cyclable territoriale, et tend à être un espace identifié par les habitants et structures pour solliciter des services vélos

Les résultats

12 actions ont été réalisées entre 2022 et 2024, soit 21% du territoire couvert. Cela a permis de conforter le service de mise à disposition de VAE et structurer l'écosystème vélo lozérien : mise en réseau d'initiatives locales et de politiques publiques, sensibilisation de publics variés (entreprises, grand public, scolaire, etc). Forte adhésion des habitant·e·s au projet : « c'est Noël quand on peut remonter sur un vélo ».



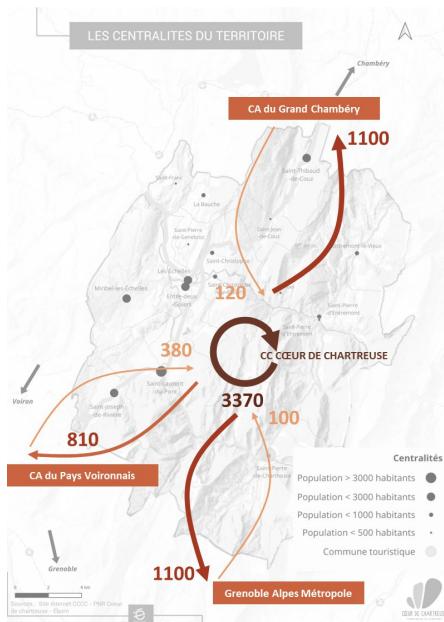
Contacts et renseignements :

Camille Le Bras pour l'Agence lozérienne de la mobilité
camille@mobilite-lozere.fr
mobilite-lozere.fr

Cœur de Chartreuse



Par sa situation géographique à la croisée des agglomérations grenobloise, chambérienne et voironnaise, par sa topographie entrevallées et montagnes, par sa structuration territoriale et urbaine, la **Communauté de communes Cœur de Chartreuse** est un territoire montagnard et rural de 17000 habitants. Ses paysages, sentiers et sites touristiques en font un territoire attractif pour diverses activités !



Le projet

La mobilité est identifiée comme un enjeu fort du développement du territoire Cœur de Chartreuse. Mobilisée par l'optimisation des déplacements, par le déploiement d'actions nouvelles en matière de mobilité, la Communauté de Communes souhaite se doter d'un **document cadre conduisant à une pratique des déplacements plus durable et moins polluante**. Celui-ci permettra d'identifier la stratégie mobilité à mettre en œuvre, les besoins d'ajustements ou de compléments des actions déjà menées, ou en projet. Le tout avec **une concertation des acteurs du territoire** afin que les actions du schéma soient portées par tous et puissent aboutir !

Les résultats attendus

Répondre à la question suivante :

Comment proposer des solutions de mobilité sobres, efficaces, « cousues mains » et « frugales » dans un territoire de montagne, en prenant en compte l'organisation territoriale rurale avec un tissu urbain peu dense et éclaté, et des influences fortes des territoires proches sur toutes les mobilités : pendulaires, excursionnistes, touristiques et de loisir ?

Contacts et renseignements :

Communauté de communes Cœur de Chartreuse,
2 ZI Chartreuse Guiers, 38380 Entre-deux-Guiers
<https://coeurdechartreuse.fr/>

Contact : Elodie Annequin Blondet,
e.annequin@cc-ceourdechartreuse.fr

PNR de Chartreuse



Le Parc naturel régional de Chartreuse est un syndicat mixte regroupant 72 communes réparties sur les départements de l'Isère et de la Savoie. La Chartreuse est un **territoire de moyenne montagne à dominante rurale**, il se situe à proximité de trois grands pôles urbains : l'agglomération de Grand Chambéry, celle du Pays Voironnais et la métropole de Grenoble. Du fait de la topographie et de l'habitat dispersé, les transports en commun ne peuvent assurer un maillage du territoire équivalent à celui que l'on peut trouver dans des zones plus denses et les habitants sont dépendants de la voiture pour effectuer leurs déplacements.

De ce fait, **75% des trajets sont réalisés en voiture** et le secteur du transport constitue le premier poste de consommations d'énergie ainsi que d'émissions de gaz à effet de serre : la mobilité représente un véritable défi pour le territoire.

Plusieurs initiatives de mobilité partagée sont mises en place, comme l'autopartage, qui offre la possibilité d'utiliser un même véhicule par plusieurs usagers sans les coûts associés à la possession individuelle d'une voiture. **Le Parc travaille sur deux solutions d'autopartage** : l'autopartage entre particuliers et l'autopartage via l'opérateur *Citiz Alpes Loire*.



Le projet

Le Parc a acquis au début de l'année 2024 **un véhicule 5 places, mis en partage** à Saint-Pierre-de-Chartreuse. Sa gestion est déléguée à la coopérative *Citiz Alpes Loire*. Le véhicule est mutualisé entre les agents du Parc et les habitants, les commerçants ou encore les visiteurs. Ce nouveau véhicule vient compléter une flotte déjà existante car un minibus d'une capacité de 9 places, appartenant à la mairie, utilisé surtout pour les actions sociales (portage de repas) était déjà mis en partage dans la commune.

Le Parc a pu avoir l'opportunité d'acquérir ce nouveau véhicule grâce au soutien financier de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires via le programme Avenir Montagnes Mobilités, de l'Union Européenne via le programme LEADER et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Contacts et renseignements :

<https://www.parc-chartreuse.net/agir/mobilite/partageons-les-voitures/lautopartage-avec-citz/>

<https://www.parc-chartreuse.net/mobilite/inauguration-citz-st-pierre-de-chartreuse/>

Communauté de Communes de Haute Tarentaise

La **Communauté de Communes de Haute Tarentaise** (8 communes) se situe en région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le département de la Savoie à la frontière italienne. Elle s'étire sur 50 kilomètres environ depuis la commune des Chapelles jusqu'à celle de Val d'Isère, allant de 840 mètres à Bourg-Saint-Maurice à 3 816 mètres à l'Aiguille des Glaciers. Ses 57 000 hectares sont situés entre différents massifs et vallées : le Beaufortain, le massif du Mont-Blanc et le Val d'Aoste (Italie), la vallée de la Maurienne et le massif de la Vanoise. La Haute Tarentaise est un territoire touristique réputé pour ses stations de ski mondialement connues Tignes et Val d'Isère, Les Arcs, La Rosière et Sainte Foy Tarentaise.

De 16 500 habitants à l'année, la Haute Tarentaise accueille plusieurs milliers de visiteurs chaque semaine en hiver. En été, elle attire également de nombreux randonneurs et cyclistes. L'économie de la vallée est principalement tournée vers le tourisme (hôtellerie, restauration, commerces, domaines skiables...) et les services.



Le territoire



Le projet

Le constat est sans appel : **75 % des déplacements vers les stations se font en voiture** (ce qui représente 300 000 tonnes de CO₂ chaque année, soit l'équivalent des émissions annuelles moyennes d'une ville de 25 000 habitants).

La Haute-Tarentaise est desservie par le train via la gare de Bourg-Saint-Maurice, véritable Pôle d'échange multimodal et porte d'entrée sur la Haute-Tarentaise.

Pour encourager le report modal vers des transports décarbonés, le projet initial se concentrerait sur **la création d'un ascenseur valléen** de Bourg-Saint-Maurice à la Rosière en passant par Séez. Afin d'étendre la décarbonation à toutes les liaisons, une étude sur un transport lourd depuis la vallée vers toutes les stations a été réalisée. Cette étude a pour enjeux de mettre en place une action plus efficace et innovante, ainsi que de réduction des émissions de GES, de polluants et de nuisances en visant les 130 000 lits à desservir. De plus, il s'agit d'apporter une cohérence à l'échelle du territoire intercommunal et de développer une véritable politique de mobilité décarbonée en milieu montagnard, qui intègre toute la Tarentaise (le projet s'inscrit dans la démarche menée avec l'Assemblée Pays Tarentaise Vanoise sur la décarbonation des transports, et sur l'amélioration de la desserte ferroviaire).

Les résultats

A la suite de l'étude de faisabilité, plusieurs temporalités d'actions ont été présentées afin de proposer une offre de transport décarboné sur l'ensemble de la Haute-Tarentaise.

Court terme : Création d'une offre structurante de fond de vallée, avec un renfort d'offre des cars régionaux vallée-station, et un cadencement annuel permettant de toucher les et les saisonniers.

Amélioration du maillage de l'offre, avec un renfort pour la saison d'hiver de l'offre vers la station de Villaroger depuis la gare de Bourg-Saint-Maurice.

Moyen terme : Développement d'une liaison par câble entre Séez et La Rosière

Long terme : développement de liaison par câble vers Villaroger et Ste Foy Tarentaise

A moyen terme, ces aménagements permettraient une baisse des émissions de CO₂ de 385 tCO₂ par an. Cette réduction des émissions pourrait être amplifiée en accélérant le verdissement de l'ensemble des véhicules.

Le plan d'action validé par les élus de l'intercommunalité est en cours de mise en œuvre. La volonté de proposer des solutions de mobilité décarbonée est forte, malgré des enjeux topographiques et saisonniers parfois peu flexibles. Cette étude a permis de poser les bases d'une vision de long terme sur le territoire, en lien avec des évolutions en cours sur l'ensemble de la Tarentaise.

Contacts et renseignements :

Site de la CCHT : <https://www.hautetarentaise.fr/>

Chargée de mission mobilité CCHT :
Léa Bertrand – l.bertrand@hautetarentaise.fr

T'MOB : une solution de mobilité pour tous

La Communauté de communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne est un territoire rural avec une part modale élevée de la voiture individuelle. Une offre de mobilité est présente mais celle-ci est encore insuffisante pour répondre à tous les besoins.

Le territoire en quelques chiffres :

60 communes

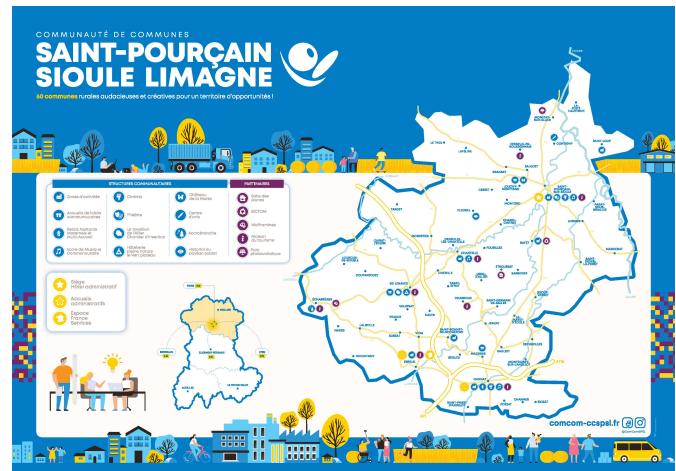
34 000 habitants

37 hab/km²

4 gares

Un TAD « porte à porte »

4 lignes interurbaines.



Le projet

Afin de proposer une offre de mobilité pour tous, nous menons nos actions sur 3 grands axes :

✓ **La refonte de notre TAD**

✓ **Le développement de la voiture partagée**

- Campagne d'incitation financière avec BlaBlaCar Daily
- Mise à disposition d'un véhicule publicitaire pour les entreprises et associations à caractère sociale
- Expérimentation d'un service d'autopartage

✓ **Le développement de services de mobilité solidaire**

- Expérimentation d'un TUS (Transport d'Utilité Sociale)

En parallèle, nous avons mené des actions de communication :

- Réalisation de 6 rencontres citoyennes mobilités
- Réalisation d'une carte dédiée à la mobilité du territoire

Les résultats

✓ **Le TAD (Du 01/01 au 30/09) :**

Nombre d'utilisateurs actifs : **187**

Moyenne d'âge : **63 ans**

Nombre moyen de passagers transportés par jour : **23,14**

Nombre de trajets : **3027**

Nombre de trajets dans la nouvelle tranche horaire : **336**

Distance moyenne : **16,25 km**

✓ **Le covoiturage (du 15/09 au 15/10) :**

142 trajets cofinancés

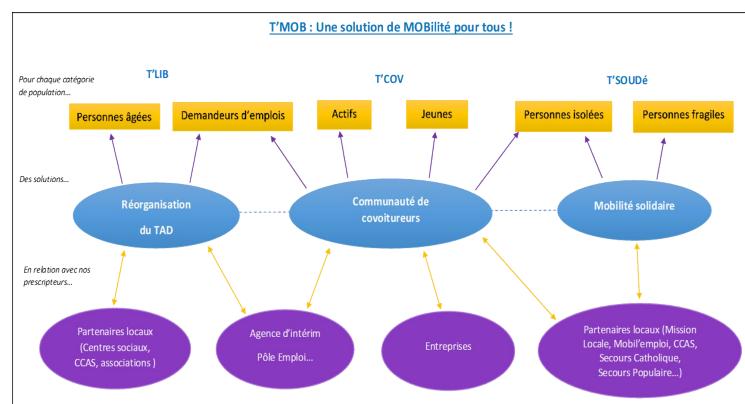
281,5 € cofinancés

4 165 Km cofinancés

897 Kg de CO2 évités

54 nouvelles inscriptions sur l'application

91% des inscrits ont obtenu des résultats à la recherche de trajet



Contacts et renseignements :

mobilites@ccspsl.fr
<https://www.comcom-ccspsl.fr/>

Service mobilité : mobilites@ccspsl.fr / 04 70 47 67 20

Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise

50 000 habitants, 400 000 lits touristiques, 30 communes, dont la moitié support de station, 5 comcom, 1 syndicat mixte de SCoT avec une cheffe de projet mobilités depuis 2 ans.

Le projet

Stratégie de covoiturage planifié via l'application *BlablacarDaily* et dispositif de gratification

La volonté est de mettre en place une alternative à l'autosolisme :

- pour permettre de limiter les pollutions qui lui sont liées en réduisant le nombre de voiture sur les routes par l'optimisation de leur taux de remplissage ;
- pour offrir une offre de mobilité économique à celles et ceux pour qui se déplacer est trop cher et / ou qui n'ont pas de moyen de transport ;

Ainsi, notre politique de covoiturage est une action environnementale et d'amélioration de la qualité de vie, tout autant qu'un levier pour l'accessibilité du territoire et pour l'emploi.

Les délibérations ont été prises par tous les conseils communautaires ou de syndicat mixte de ScoT, de Savoie; chaque collectivité a ensuite contractualisé avec Blablacar pour 1 an d'expérimentation, renouvelable 2 fois (ce qui permet de maintenir nos prix de 0,50€ de frais de fonctionnement par trajet par personne, et de licence offerte).

Les modalités sont les suivantes, et s'appliquent à l'ensemble des trajets de 5km à 80 km, effectués en Savoie (origine et destination dans le département):

- **rémunération du conducteur, de la conductrice**, à condition de 0,10 centimes d'euros par kilomètre, plancher 1.5€, plafond 3€,
- **gratuité pour les passagers et passagères**, c'est la collectivité d'arrivée qui prend en charge le trajet

Tout au long de l'année, un suivi précis des covoitages est effectué, grâce à la technologie du Registre de Preuve de Covoiturage (RPC) et de BlablacarDaily, assisté également par l'Agence écomobilité Savoie Mont Blanc qui nous accompagne sur le reporting, l'organisation des réunion et la conduite de projet, et la communication et l'animation, missionné et subventionné par la Région. les actions du schéma soient portées par tous et puissent aboutir !

Les résultats attendus

Pour la Tarentaise, le lancement s'est fait le 12 octobre 2023, avec des enveloppes de 20k€ par comcom pour l'année, dont 50% financé par le Fonds Vert. Les enveloppes ont été suffisantes et ont été renouvelées à l'unanimité par les conseils communautaires, ainsi que la subvention Fonds Vert à 50%. Seule la comcom Cœur de Tarentaise, fort du succès du dispositif, a dépassé son enveloppe et a donc avenanté sa convention avec Blablacar, faisant passer le montant de la gratification à 60k€ (projections réalisées grâce à notre reporting précis par l'Agence écomobilité), financé également à 50% par le Fonds Vert.

**La montagne,
comme la voiture
ça se partage !**

Covoiturez avec  Blablacar Daily

- Passagers : trajets offerts
- Conducteurs : trajets indemnisés

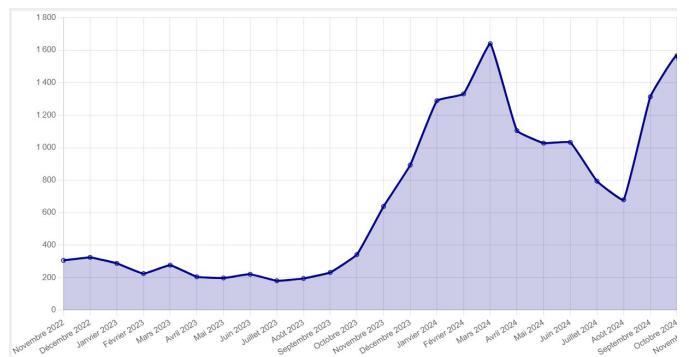


NOUVEAU

Unibonus Fonds Vert

Les trajets sont offerts par



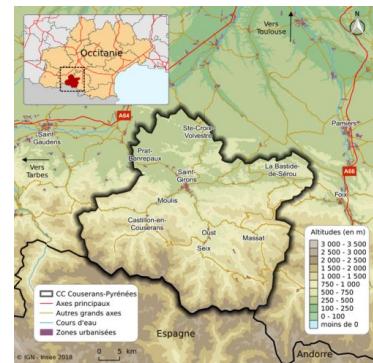


Contacts et renseignements :
<https://www.tarentaise-vanoise.fr/domaine-mobilites-transports-et-deplacements/>

Atelier des cycloallées



Le **Couserans** est un territoire enclavé de très faible densité de population (18 hab/km²) situé dans les **Pyrénées centrales**. Il est composé de 94 communes dont la principale est **Saint-Girons**, petite ville d'un peu plus de 6000 habitants placée à la confluence des vallées du Baup, du Lez et du Salat. Au Sud, le territoire est caractérisé par des **reliefs importants**. Au Nord, le paysage de piémont est traversé par un axe routier qui permet de relier le territoire à l'agglomération toulousaine et à Foix. Une **voie verte** est aménagée le long de cet axe routier principal.



Le projet

L'objectif est de **promouvoir la pratique du vélo au quotidien** dans le Couserans, en mettant l'accent sur les **populations précaires** et en s'appuyant sur les principes de **l'économie circulaire**. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons à la constitution d'un **réseau coopératif d'ateliers vélos** citoyens à travers le territoire. Ce réseau servira de cadre structurant autant pour les bénévoles impliqués dans le projet que pour le public intéressé par la pratique du vélo au quotidien. Pour porter ce projet, une association dédiée à la promotion du vélo au quotidien dans le Couserans s'est créée en 2022. En novembre 2024, elle compte 160 membres, dont une vingtaine de bénévoles actifs.

Les résultats

Les activités de l'atelier historique de la Bicycle-rit à Soueix (Haut-Salat) se sont consolidées et développées, notamment avec le **prêt de 2 vélos électrifiés en test**. Un nouvel atelier fixe a ouvert à Saint-Girons, dénommé le Sain Guidon. Un système de **prêt de vélos longue durée** s'est déployé à Saint-Girons et à dans le Haut-Salat, sous le nom de « **vélothèque** », avec plus de 100 vélos adultes et environs 50 vélos enfants mis à disposition. Des ateliers mobiles ponctuels ont eu lieu à Sainte-Croix-Volvestre, Massat et Prat-Bonrepau.

Des partenariats ont vu le jour, notamment avec le **lycée du Couserans** où nous avons animé des ateliers de réparation vélo participatifs avec une quinzaine d'élèves impliqués dans le projet « **vélolycée** », lauréat 2023 du prix national des écodélégués. Au printemps 2024, nous avons également organisé 3 dates de la **tournée à vélo de Joris Ragel**, musicien-compositeur et artiste associé d'Art-cade, structure qui promeut les musiques actuelles en Ariège.

Contacts et renseignements :

association des cycloallées du Couserans – 3 square Balagué – 09200 Saint-Girons

www.cycloallees-du-couserans.org

cyclvallees@protonmail.com

Hautes Terres communauté

Hautes Terres Communauté est une communauté de communes rurale (11 258 habitants - 12,7 hab./km²) et de moyenne montagne de l'**Est-Cantal** qui regroupe 35 communes autour des centralités de Massiac, Neussargues-en-Pinatelle, Allanche et Murat. Le territoire est identifié comme « porte d'entrée » sur le département (Autoroute A75 à Massiac, route nationale 122 et ligne ferroviaire). Le territoire est marqué par une activité touristique importante (Station du Lioran, Grand Site de France du Puy Mary, Parc des Volcans d'Auvergne). Comme d'autres territoires similaires, les habitants et visiteurs n'échappent pas à forte dépendance à la voiture individuelle (75% des déplacements).

Faciliter les déplacements de proximité et offrir la possibilité de se déplacer autrement est un véritable défi.



Le projet

Hautes Terres Communauté met en œuvre une politique Mobilité dans le cadre d'une délégation de compétence confiée par la Région Auvergne Rhône-Alpes qui vise à **conforter les possibilités de déplacement et offrir des alternatives quand cela est possible à la solution unique de la voiture tout seul et tout le temps**.

Dans ce cadre, HTC déploie et expérimente depuis **un bouquet de services mobilité destiné aux habitants et visiteurs pour proposer d'autres choix de déplacement**.

Ce dernier comprend notamment : **un service d'autopartage avec CITIZ, une communauté de covoitureurs « Hautes Terres Covoitureurs » sur MOV'ICI, une requalification du service de Transport à la demande, un service de location longue durée de vélo à assistance électrique et des services de transports saisonniers**. Ces services viennent compléter l'offre de mobilité avec les transports TER et les lignes régulières de la Région.

Les résultats

Les **services mobilités identifiés sont désormais tous opérationnels** depuis plusieurs mois et sont maintenant en phase expérimentale pour réajuster leur fonctionnement et évaluer s'ils sont adaptés ou non aux besoins des habitants et visiteurs. La dernière année avec Avenir Montagne Mobilité sera consacrée à l'information, la promotion et l'animation de ces services, afin d'alimenter une évaluation de l'expérimentation d'un bouquet de service.

Contacts et renseignements :

<https://www.hautesterres.fr/territoire-vie-facile/mobilite/>

Marie TIXIER, Chargée de mission Mobilité
mobilite@hautesterres.fr



Covoit'solidaire – Pays de Saint-Eloy



Le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy (CCPSE) est situé en zone de moyenne montagne, au Nord-Ouest du Puy-de-Dôme, au carrefour de l'Allier et de la Creuse. L'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) est la résultante de la fusion de quatre anciennes communautés de communes. Il est composé de 16 589 habitants.

Mme Duboisset, Vice-présidente à la mobilité : « C'est un projet innovant, mutualisant tous les services de la communauté de communes. Il permet d'organiser autrement les accessibilités du territoire et des personnes, facilitant l'accès aux services essentiels proche des lieux de vie, en apportant des solutions de Démobilité pour les actifs du territoire. »



Le projet

Le projet Covoit'Solidaire est une solution de covoiturage entre des conducteurs-bénévoles et des personnes en situation de précarité se trouvant dans l'incapacité de se déplacer seul pour se rendre au rendez-de santé, emplois et courses de première nécessité.

Il permet de palier aux problématiques, grâce à la mise en relation par une animatrice dédié, en renforçant le lien social par la formation des utilisateurs afin de tendre vers leur autonomisation.

Afin de fidéliser les bénévoles, la CCPSE met à disposition deux véhicules (dont un électrique) afin de réduire les coûts de déplacement. Le dispositif a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre..

Les résultats

Depuis sa création fin 2019, le projet a permis de satisfaire 68 % des demandes avec 760 trajets solidaire. Pres de 54 000 km en covoiturage ont permis des consultations spécialisées sur les agglomérations de proximité.

Le service étant développé en Covoit 'Solidaire depuis janvier 2024 ; les résultats chiffrés seront publiés en 2025.

Contacts et renseignements

<https://www.paysdesainteloy.fr/services-a-la-population/covoitsolidaire/covoitsolidaire@paysdesainteloy.fr>

Covoit 'Solidaire : 06 78 37 12 24

Les Mobilités qui pétillent



Les Monts qui pétillent est une association née de la volonté d'habitant·es d'un territoire rural de moyenne montagne de réfléchir et d'agir ensemble pour bien vivre sur leur territoire.

Nous agissons sur **26 communes de la montagne thiernoise et du Haut Forez** (Puy-de-Dôme et Loire). C'est un territoire rural peu dense avec une population vieillissante et souvent isolée et précaire. La solidarité y est ancestrale et les initiatives nombreuses.

Le projet

La mobilité est un sujet majeur et transversal car il n'y a pas d'alternatives à la voiture individuelle pour la plupart des habitant·es. L'association a organisé en 2021 un **Festival des Mobilités** qui pétillent et recueilli la parole, les besoins, les envies, les rêves de mobilités sur le territoire. A partir de là, elle a monté le projet des Mobilités qui pétillent pour que les habitant·es deviennent acteur·rices de leur mobilité et développent collectivement des solutions pour avoir le choix.

Le projet prolonge, développe **le travail d'animation de la vie sociale** porté par Les Monts qui pétillent. Il s'inscrit en complément des actions portées par les acteurs associatifs et institutionnels. L'ambition de ce projet est de contribuer au développement des écomobilités inclusives et de l'attractivité du territoire..



Les résultats

Ce projet nous a permis

- ✓ de mettre en place le **transport d'utilité sociale MobiCar42** en partenariat avec l'association AGIRabcd (plus de **15 000 km effectués en 2024 pour plus de 90 bénéficiaires**) ;
- ✓ de construire **deux remorques d'animation** (cofinancées par le Budget Ecologique et Citoyen du Puy-de-Dôme) avec lesquelles nous sillonnons le territoire pour proposer des ateliers d'auto-réparation vélo et de l'information sur les mobilités ;
- ✓ d'organiser des **expérimentations de vélos à assistance électrique**
- ✓ de créer des rencontres entre partenaires et habitant·es (notamment le Festival des Monts qui pétillent en mai 2023) ;
- ✓ de proposer des **formations autour du vélo** et des ateliers de mécanique vélo dans les écoles et collèges
- ✓ d'organiser **des sorties culturelles qui prennent en compte la mobilité**, du covoiturage et des plans de mobilité pour des événements.

Contacts et renseignements :

<https://lesmontsquipetillent.org/>

Tous Mobiles, le réseau solidaire

Le projet concerne le territoire de la **Communauté de communes de Chavanon Combrailles Volcans**. Cet EPCI est doté d'une superficie de 843 km² et comprend 36 communes, pour environ 13 000 habitants et une densité moyenne de 15 habitants par km² (plus faible densité du département du Puy-de-Dôme). La Communauté de commune se situe sur un territoire assez vaste, très rural, se trouvant à proximité de la métropole clermontoise et des bassins industriels des Ancizes et de Riom.

Depuis le début d'année 2024, notre projet se développe désormais sur d'autres territoires ruraux du département et notamment les **Communautés de communes de Dômes Sancy Artense et d'Ambert Livradois Forez**.



Notre projet vise à développer un nouveau service de mobilité basé sur l'entraide territorial. L'objectif est de permettre à tous les habitants de se déplacer. Le modèle de service sur lequel nous nous sommes appuyés est le **transport d'utilité sociale**. Ce service vise à mettre en relation des conducteurs bénévoles avec des personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer. Une centrale d'appel a été mise en place afin de mettre en relation les deux parties.

Les résultats

Après deux ans d'expérimentation, notre service recense **147 bénéficiaires** inscrits et **41 bénévoles**.

En 2024, le service a permis la réalisation de **169 trajets**, la plupart concernent des rendez-vous médicaux ou des courses.



Contacts et renseignements :

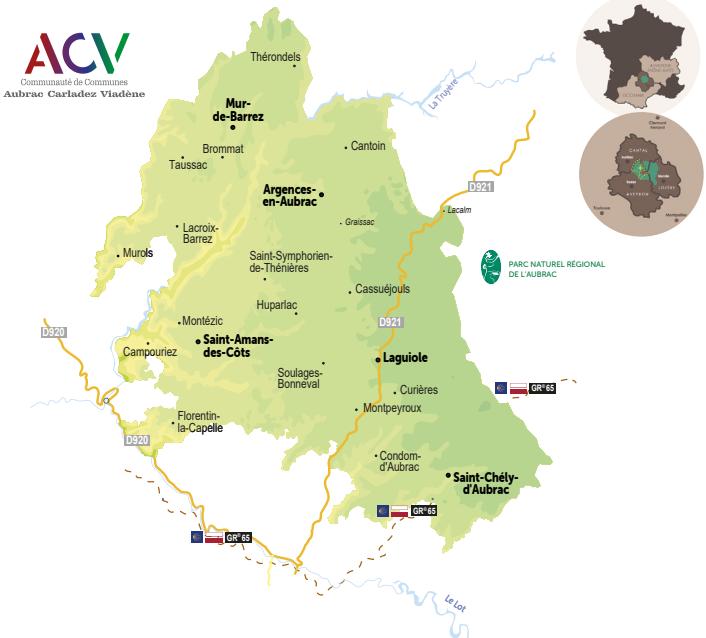
<https://www.ccvcommunaute.fr/tous-mobiles-le-reseau-solidaire/>

RENFORCEMENT D'UN AXE STRUCTURANT DU NORD-AVEYRON PAR LA CRÉATION DE SOLUTIONS DE MOBILITÉS ALTERNATIVES

Le territoire

Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène

Le territoire « Aubrac Carladez Viadène » est situé dans le nord de l'Aveyron. Il se compose de 10 050 habitants, avec 12 habitants par km², répartis sur 21 communes. Le territoire s'ancre au cœur du Parc naturel régional de l'Aubrac, sur un territoire de moyenne montagne, et s'articule autour de 5 bourgs-centres et 4 bassins de vie. Il possède un axe majeur de circulation avec la RD 921. L'autosolisme représente sur le territoire 90 % des déplacements.



Le projet

Le territoire a choisi de s'appuyer sur un axe support :
Axe Espalion <> Laguiole <> Lacalm (Argences) <> Chaudes-Aigues

RD 921	Tous véhicules-Moyenne journalière annuelle (double sens)	Poids lourds - Nombre de poids-lourds/jour
Espalion	2 472	246
Lacalm	944	131

Axe permettant des expérimentations de par sa fréquentation et son positionnement stratégique d'entrée/sortie du territoire ; et qui soit en lien avec les espaces voisins.

4 objectifs :

- Renforcer l'axe RD921 existant en créant des solutions de mobilités alternatives à la seule voiture ;
- Coordonner des offres de mobilités à partir de cet axe et permettre de mailler le territoire ;
- Développer des outils numériques facilitant l'usage de différents services de mobilité, adaptés au contexte local ;
- Envisager la reproductibilité de la démarche projet et des solutions testées.

Les résultats

Le projet est désormais à une phase de définition de services et d'outils, portant sur :

- une offre de covoiturage à partir des déplacements obligés : circulations régulières des salariés identifiées et à développer, rendre visibles et formaliser ;
- des points d'arrêts intermodaux identifiés et aménagés ou à aménager ;
- une mise à disposition de véhicules, par les entreprises, impliquant du covoiturage.

Le tout en faveur d'un ensemble d'offres de covoiturage d'intérêt public et en complémentarité d'autres services de mobilités, expérimentés par ailleurs dans le cadre du programme Territoire Inclusion Mobilité Sobriété (TIMS) pour lequel la collectivité est également lauréate.

Contact et renseignements

www.ccacv.fr

Laurent PHILIPPOT
Chargé de mission « Mobilités »

 07 56 38 68 73
 l.philippot@ccacv.fr